Document généré le 27 avr. 2024 17:34

Sociologie et sociétés

Un an au Québec. La compétence linguistique et l'accès à un premier emploi
One Year in Quebec. Linguistic Competence and Access to First Employment

Jean RENAUD

Volume 24, numéro 2, automne 1992

Racisme, ethnicité, nation

URI : https://id.erudit.org/iderudit/001623ar
DOI : https://doi.org/10.7202/001623ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)
1492-1375 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

RENAUD, J. (1992). Un an au Québec. La compétence linguistique et l'accès à un premier emploi. *Sociologie et sociétés*, *24*(2), 131–142. https://doi.org/10.7202/001623ar

Résumé de l'article

La connaissance de la ou des langues du pays hôte est une des toutes premières variables qui viennent spontanément à l'esprit lorsqu'on recherche les facteurs facilitant l'établissement des immigrants. Par ailleurs, la littérature sociologique montre plutôt le contraire : la connaissance de la langue n'améliore pas le positionnement des immigrants sur le marché du travail. Pour contester cette conclusion peut-être trop hâtive, l'article présente une analyse directe de cette hypothèse sur une cohorte de nouveaux immigrants (qui sont le plus susceptibles de mettre en évidence le rôle de la connaissance de la langue), dans un contexte bilingue (Montréal, Canada) (contexte rendant plus visibles les orientations linguistiques) avec des données et une méthode d'analyse dynamiques (à long terme, presque tous les immigrants vont avoir une connaissance fonctionnelle de la langue; il faut donc tenir compte du temps où se fait l'apprentissage). L'analyse ne permet pas de rejeter les acquis de la littérature : ni la connaissance des langues ni leur apprentissage pendant l'établissement n'ont d'impact sur la vitesse d'accès au premier emploi. Elle met cependant en évidence le rôle de la prise de contact avec les réseaux sociaux structurés autour de la division linguistique de la société québécoise. L'analyse est réalisée à l'aide de régressions de survie semi-paramétriques. Les données proviennent d'une enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants qui ont été admis à l'été et l'automne 1989 et qui résidaient dans la grande région de Montréal au moment de la première vague d'entrevues un an plus tard.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Sociologie et sociétés, vol. XXIV, nº 2, automne 1992

Un an au Québec. La compétence linguistique et l'accès à un premier emploi[1]

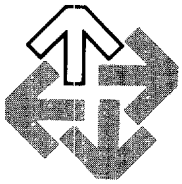

JEAN RENAUD

La connaissance de la ou des langues du pays hôte est une des toutes premières variables qui vienne spontanément à l'esprit lorsqu'on recherche les facteurs facilitant l'établissement des immigrants. Comme le dit par exemple MacAlister pour l'Australie :

> Théoriquement la langue peut opérer de multiples façons sur le statut et le revenu. La connaissance de la langue anglaise devrait avoir un impact direct sur le statut, dans la mesure où elle est un atout dans plusieurs situations d'emploi. Dès lors, une personne ayant une meilleure connaissance de l'anglais devrait avoir plus de chances d'obtenir un emploi que quelqu'un en ayant une moins bonne connaissance, toutes choses égales par ailleurs[2].

Mais voilà que presque toutes les études à ce jour convergent vers une même conclusion générale relativement à la langue : la connaissance ou le degré de connaissance de la langue du pays hôte n'est pas un facteur déterminant du positionnement des immigrants sur le marché du travail (Evans, 1987[3] ; Rosenstein, 1985[4] ; Weiermair, 1976[5]).

Le constat est de taille puisqu'il implique que la connaissance de la ou des langues du pays d'accueil ne peut pas être conçue comme un élément de capital humain pour les immigrants. Il implique également que les politiques de sélection des immigrants basées sur le postulat d'une intégration plus facile des immigrants connaissant la langue seraient

---

1. La présente étude a été réalisée grâce à un protocole de recherche entre le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et l'Institut québécois de recherche sur la culture et grâce à une subvention de l'Office de la langue française. Une version préliminaire a été présentée au symposium organisé par le groupe de recherche Ethnicité et société tenu les 13 et 14 juin 1991 à l'Université de Montréal.

2. Ian MacALISTER, « Speaking the Language : Language Maintenance and English Proficiency among Immigrant Youth in Australia », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 9 nº 1, janvier 1986, p. 35. C'est nous qui traduisons.

3. M. D. R. EVANS, 1987, « Language Skill, Language Usage and Opportunity : Immigrants in the Australian Labour Market », *Sociology*, vol. 21, nº 2, mai, pp. 253-274.

4. Carolyne Nancy ROSENSTEIN (1985), *The Effect of Immigration on the Occupational Careers of Recent Immigration to Canada*, thèse de doctorat (UCLA), Ann Arbour, Mi., University Microfilms International, 455 p.

5. Klaus WEIERMAIR (1976), « The Economic Effect of Language Training to Immigrants : A Case Study », *International Migration Review*, vol. 10, nº 2, été, pp. 205-219.

sans fondement. Plus encore, cela laisse croire que les processus intimement associés à la connaissance des langues, comme la capacité de participer aux réseaux généraux de la société, seraient, eux aussi, sans effet sur la capacité de s'établir... et qu'il nous faudrait revoir entièrement la conceptualisation sociologique de l'établissement des immigrants. Ce constat de non-impact de la connaissance des langues mérite donc qu'on s'y arrête. *Il peut être mis en cause de deux façons* et, à travers une contestation analytique, si on ne peut rejeter l'hypothèse, peut-être trouverons-nous des traces d'autres modalités d'action des langues.

En premier lieu, il vaut pour des pays unilingues (États-Unis, Australie, Allemagne) ou régions de pays unilingues, ou encore, dans le cas de Rosenstein, pour un pays bilingue, le Canada, mais où n'est envisagée que la connaissance de l'anglais. Dans un contexte bilingue comme celui de Montréal, il est vraisemblable que la connaissance de l'une ou l'autre langue mène à des filières d'emplois différentes. L'anglais y constitue encore aujourd'hui la langue des emplois de haut statut, des postes clés dans les grandes entreprises. L'anglais est également la langue qui donne accès à une mobilité au sein du Canada et du continent. Le français, en revanche, est la langue de la majorité, jouit d'une protection législative qui en fait la langue scolaire obligée des enfants d'immigrants et la langue de travail « normale », c'est-à-dire la seule langue qu'un employeur, sauf exceptions, puisse exiger. Malgré les interventions législatives, les clivages ethno-linguistiques d'accès aux emplois n'ont pas changé depuis les années 1930 (Renaud et Bernard, 1984[6]) et le bilinguisme des francophones est encore très rentable (Vaillancourt, 1988[7]; Lévesque 1989[8]; Béland, 1991[9]). Les tensions que connaît la société québécoise par rapport à la question linguistique auront vraisemblablement une répercussion sur les apprentissages linguistiques des immigrants et sur l'impact de ceux-ci sur l'accès aux emplois. Les immigrants sont probablement tiraillés entre leur intérêt économique propre, qui les pousserait à apprendre prioritairement l'anglais, et l'intérêt du groupe majoritaire francophone les poussant vers le français. De plus, s'il est difficile d'étudier l'impact de la connaissance de la langue d'un pays hôte unilingue pour un immigrant qui possède cette même langue comme langue maternelle (par exemple un Américain qui émigre en Australie), l'existence d'un marché bilingue permet d'étudier l'ensemble des immigrants, et non seulement le seul sous-ensemble qui n'a pas *la* langue du pays d'accueil comme langue maternelle.

En deuxième lieu, on est susceptible d'obtenir des résultats beaucoup plus clairs en changeant de type de données. La totalité des données disponibles à ce jour sur les nouveaux immigrants, même lorsqu'elles sont longitudinales, comme dans le cas des deux principales études canadiennes (Deschamps, 1982 et 1985[10], Main-d'œuvre et immigration, 1974[11]), ne permettent pas de saisir avec finesse les changements. Toutes les études sur le sujet procèdent avec des données statiques: on étudie usuellement si la connaissance de la langue du pays d'accueil a globalement un impact sur l'emploi lors d'un sondage ou d'un recense-

---

6. Jean RENAUD et Paul BERNARD (1984), « Places et agents : les divisions ethnique et sexuelle du travail au Québec de 1931 à 1981 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 13, nº 2, avril, pp. 87-100.

7. François VAILLANCOURT (1988), *Langue et disparité de statut économique au Québec, 1970-1980*, Les Publications du Québec, coll. « Dossier du Conseil de la langue française », 232 pages.

8. Jean-Marc LÉVESQUES (1989), « Le bilinguisme et le revenu du travail », *Perspective*, Statistique Canada, été, pp. 56-63.

9. Paul BÉLAND (1991), *L'Usage du français au travail. Situation et tendances*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, coll. « Dossiers du Conseil de la langue française », XII + 205 p.

10. Gilles DESCHAMPS (1982), *Étude longitudinale sur l'adaptation socio-économique des réfugiés indochinois au Québec: Bilan après un an de séjour*, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 63 pages ; Gilles DESCHAMPS (1985), *Étude longitudinale sur l'adaptation socio-économique des réfugiés indochinois au Québec: La Deuxième Année de séjour*, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 124 pages.

11. MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION CANADA (1974), *Trois Ans de vie au Canada; Premier Rapport de l'étude longitudinale sur l'adaptation économique et sociale des immigrants*, Étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, Ottawa, 161 pages.

ment effectué *à un point donné de l'histoire*. Mais l'établissement des immigrants est un processus *dynamique*. L'apprentissage de la langue du pays hôte peut se faire *avec le temps*, il peut avoir lieu en dehors de l'univers du travail (école, vie quotidienne, etc.) ou dans le cadre d'un emploi. La connaissance de la langue du pays hôte peut accroître *au fil du temps* la probabilité d'avoir de meilleurs emplois. Une lecture instantanée ne peut rendre compte de ces processus, elle ne peut que les confondre. Au contraire, des données de nature proprement dynamique, où les informations sont datées et les séquences reconstituables, analysées à l'aide de modèles eux aussi dynamiques comme l'analyse de l'histoire des événements (*Event history analysis*), devraient permettre de suivre les processus et de distinguer les cas où la langue donne accès au travail.

C'est à ce double test que nous allons soumettre l'hypothèse de la non-influence de la connaissance des langues du pays hôte sur l'employabilité, d'une part en utilisant des données portant sur des immigrants qui se sont établis dans la grande région de Montréal et sur l'ensemble d'une cohorte d'immigrants, et non sur les seuls immigrants ne parlant ni le français ou l'anglais et, d'autre part, en ayant recours à des données événementielles datées.

Nous allons centrer l'analyse sur la première année de séjour de ces immigrants. Cela nous permettra de réduire la notion d'employabilité à celle, centrale, d'accès à un premier emploi au Québec. Les progrès dans l'apprentissage par les immigrants d'une nouvelle langue semblent se faire d'abord et avant tout dès la première année de séjour pour devenir plus lents par la suite[12]. On pourra aussi saisir l'impact des cours de langue qui, souvent, sont suivis dès la première année après l'arrivée. Nous chercherons à discerner si la connaissance du français et de l'anglais à l'arrivée et les formations linguistiques suivies ont un impact sur la mise en emploi au Québec.

L'analyse sera réalisée sur un échantillon de 1 000 immigrants[13] de 18 ans et plus entrés au Québec, visa en main[14], à l'été et à l'automne 1989 et interviewés une première fois à l'été 1990[15]. La durée moyenne de résidence au Québec au moment de l'entrevue était de 43 semaines. Étant donné cette courte période d'observation, nous ne pourrons voir à l'œuvre que les facteurs qui ont un effet rapide, perceptible à court terme. L'ajout d'une deuxième et troisième vagues d'observation qui seront réalisées auprès des mêmes répondants à l'été 1991 et à l'été 1992 permettra de mieux saisir les influences moins *instantanées*.

LE PREMIER EMPLOI AU QUÉBEC

L'obtention d'un premier emploi dans un nouveau pays constitue, à n'en pas douter, un événement d'une extrême importance. C'est le début du remmaillage économique de la déchirure que constitue l'immigration. C'est le nœud central de l'insertion socio-économique.

L'accès à cet emploi peut être retardé par la réalisation d'autres rôles comme ceux de ménagère, de retraité ou d'étudiant; il peut être accéléré par la nécessité économique, de sorte que des personnes n'ayant pas prévu travailler se retrouvent néanmoins en emploi. Dans ces conditions, il est nécessaire d'étudier l'ensemble des immigrants adultes en les considérant comme notre « groupe à risque », c'est-à-dire comme susceptibles, à

---

12. Yehudit ROSENBAUM (1983), « Hebrew Adoption among New Immigrants to Israel : The First Three Years », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 41, pp. 115-130.

13. Après élimination des répondants ayant une valeur manquante ou plus sur les variables utilisées, la taille de l'échantillon est de 930.

14. Cette exigence a pour effet de ne pas inclure dans l'échantillon les personnes qui ont fait la demande du statut de réfugiés en se présentant aux postes frontières.

15. Pour une description de l'immigration de cette période, voir Jean RENAUD, Alain CARPENTIER, Gisèle OUIMET et Catherine MONTGOMERY (1992), *La Première Année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989, Portraits d'un processus*, coll. « Études et recherche », Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, gouvernement du Québec, avril, 77 p. Pour une description de l'échantillonage, voir l'annexe 4, « L'échantillonnage des nouveaux immigrants », aux pages 58 à 75 de ce document.

court ou à long terme, de travailler. On ne peut réduire l'étude aux seules personnes qui se sont trouvées un emploi dans leur première année au Québec ni à celles qui avaient, à l'arrivée, l'intention de travailler. Dans le premier cas, on se trouverait à sélectionner le groupe à risque par son succès dans la recherche d'emploi, ce qui constitue notre variable dépendante; ce faisant, on étudierait incorrectement les processus *menant* à cet emploi puisqu'on n'aurait que des *success stories*. Dans le second cas où on limiterait l'étude aux seules personnes qui avaient *l'intention* de travailler à l'arrivée, on négligerait le poids de la pression économique.

Les premiers emplois peuvent être salariés ou autonomes. Il peuvent être à temps plein ou à temps partiel, être de statut social ou de salaire bas ou élevé, etc. Ils peuvent être de courte ou de longue durée, être le seul qu'occupera l'immigrant de nombreuses années durant, n'être qu'un bref épisode de travail marquant la pause temporaire d'un autre rôle (comme les emplois d'été des étudiants) ou encore être le début d'une longue série d'autres emplois. Ce ne sont pas ces variations que nous allons étudier mais ce qui les unit: nous partons du fait élémentaire que la personne a ou a eu au moins un (premier) emploi. Ce fait et la vitesse à laquelle il se produit constituent des indicateurs fondamentaux d'employabilité dans le marché du travail québécois.

Le premier emploi au Québec des immigrants est obtenu pour 50 pour cent d'entre eux avant la quinzième semaine (voir graphique 1), et on estime[16] qu'après un an de séjour, 73 pour cent ont eu un premier emploi. L'accessibilité au marché du travail pour les nouveaux immigrants est, en quelque sorte, une chose acquise après un an de séjour. Il ne s'agit pas, dès lors, pour nous d'étudier ce qui la permet ou l'empêche, mais bien plutôt ce qui en accélère ou en ralentit la réalisation.

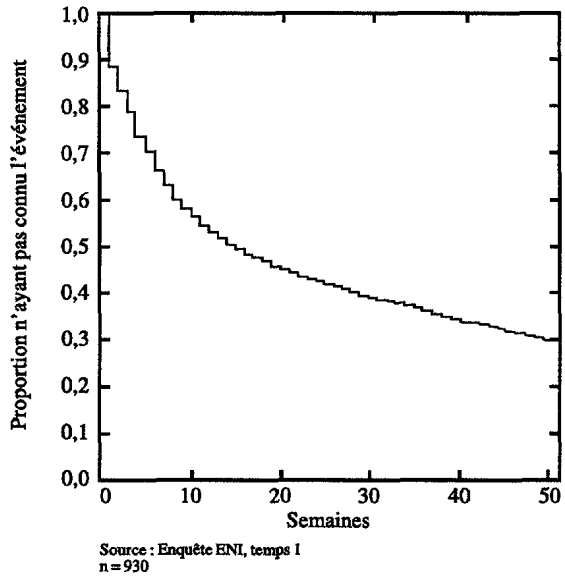

Graphique 1 Table des entrées dans un premier emploi au Québec

16. Il s'agit d'une estimation puisque tous les répondants n'ont pu être observés pour une telle durée.

CONNAISSANCE DES LANGUES À L'ARRIVÉE

Selon les données recueillies par les agents du ministère de l'Emploi et de l'Immigration au moment de l'émission du visa (c'est-à-dire avant la résidence au Québec) et jointes aux données de l'enquête[17], la moitié des répondants connaissaient le français (50,6 %), et 42,8 pour cent connaissaient l'anglais. Du total de l'échantillon, 26 pour cent connaissaient les deux langues, près du quart (24,6 %) connaissaient seulement le français et 16,8 pour cent ne connaissaient que l'anglais. Le tiers des nouveaux immigrants n'avaient aucune connaissance de l'une ou l'autre de ces deux langues.

Dans ce contexte où, somme toute, la moitié des nouveaux immigrants ne connaissant pas la langue de la majorité, l'apprentissage du français (et de l'anglais) réalisé par la fréquentation de cours de formation peut apparaître comme un processus d'orientation fondamental.

FRÉQUENTATION DE COURS

Les cours fréquentés peuvent être explicitement axés sur l'apprentissage des langues, comme c'est le cas pour les cours des COFI[18] (français), les cours de français et les cours d'anglais. Ils peuvent aussi ne pas viser l'apprentissage linguistique mais autre chose (comme pour les cours de l'enseignement régulier, les cours professionnels, etc.) mais se dérouler dans une langue donnée et, de ce fait, en permettre l'apprentissage.

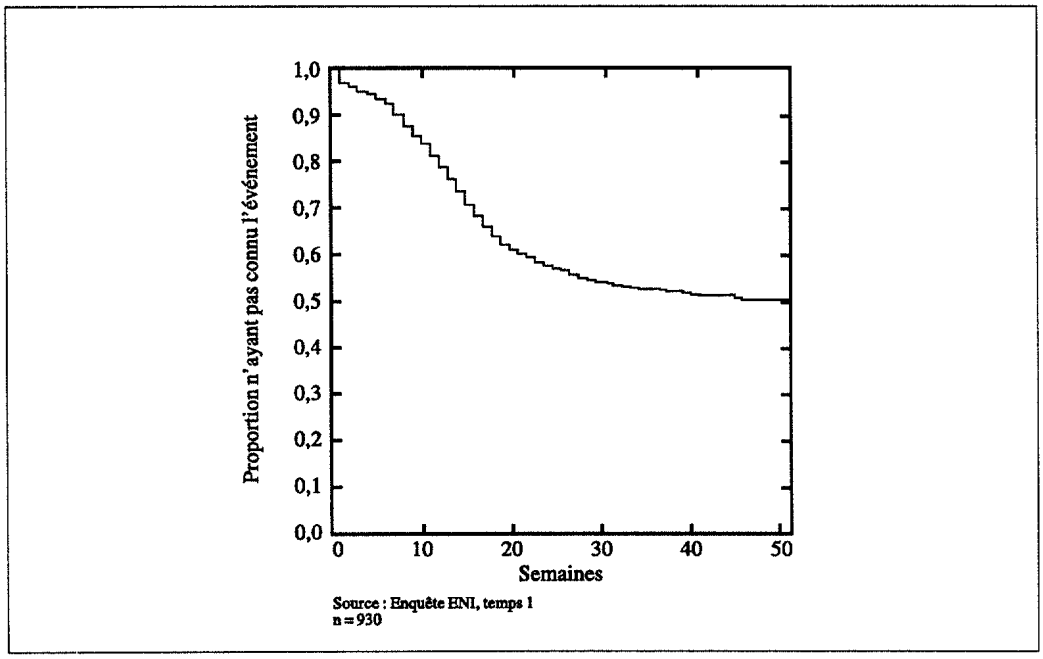

Graphique 2 Table des entrées dans un premier cours au Québec

17. Si on en juge par la capacité de réaliser l'entrevue en français ou en anglais près d'un an plus tard, cette mesure s'est avérée supérieure à l'auto-déclaration des compétences linguistiques fournie lorsque les immigrants acceptaient, à leur arrivée, de participer à l'enquête. Cette mesure a été validée par une entrevue en face à face avec un agent d'immigration dans le cas des requérants principaux de visa indépendants ou aidés par des parents. L'information sur les conjoints de ces requérants n'a pas nécessairement fait l'objet d'une telle validation. Dans le cas des immigrants des catégories famille et réfugiés, il s'agit la plupart du temps d'une auto-déclaration.

18. COFI : Centre d'orientation et de formation des immigrants. Ces centres sont des institutions fédérales mais sont régis par des règles particulières au Québec. Entre autres choses, la connaissance de l'anglais n'empêche pas, au Québec, la fréquentation de ces centres et la seule langue qui y soit enseignée est le français.

On peut estimer (voir graphique 2) qu'après 52 semaines de séjour, près d'un immigrant sur deux (49 %) a été en contact avec le système scolaire québécois en y commençant une activité de formation. Ce premier contact se produit pour 43 pour cent des répondants dans les six premiers mois de séjour. Les cours de COFI constituent l'activité de formation la plus courante, avec 16 pour cent des immigrants qui les fréquentent à plein temps et 4 pour cent à temps partiel. Les cours de français (temps partiel) sont fréquentés par 6,3 pour cent des répondants et les cours d'anglais par 6,1 pour cent. L'enseignement régulier reçoit 8,9 pour cent des répondants et les cours professionnels et autres reçoivent à temps partiel 11,9 pour cent des répondants et à temps plein 2,2 pour cent.

Deux variables représenteront chacun de ces cours suivis au Québec. Plus précisément, ces variables *dont la valeur pour chaque répondant va varier au fil du temps* vont représenter, d'une part, la non-disponibilité d'une personne pendant qu'elle suit un cours et, d'autre part, la diplomation d'une personne dans un cours. Dans ce dernier cas, le répondant aura la valeur zéro sur cette variable tant qu'il n'aura pas terminé de façon normale le cours en question et la valeur 1 lorsqu'il aura terminé normalement (la valeur zéro sera toujours attribuée dans le cas d'un abandon). Le graphique 3 illustre l'évolution dans le temps des valeurs sur ces variables relativement à un cours quelconque pour un répondant quelconque.

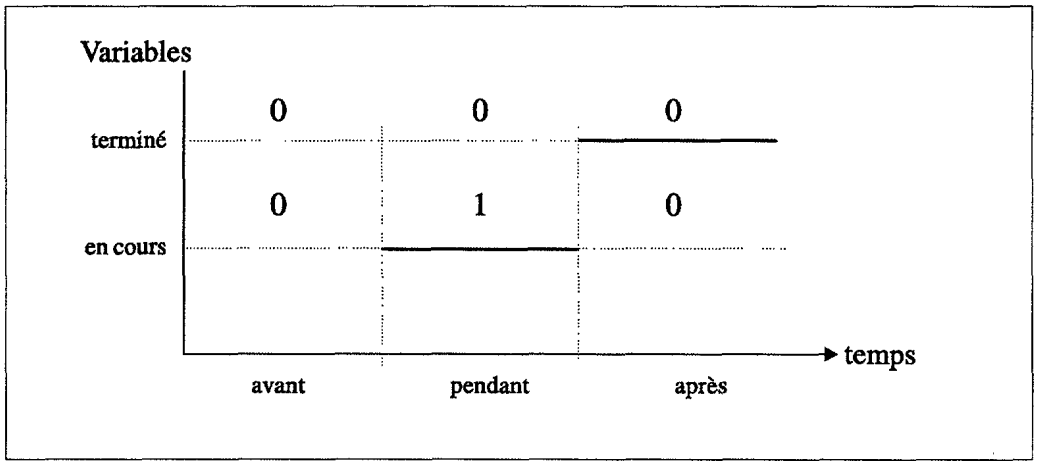

Graphique 3 Codification dynamique des variables relatives aux activités de formation

Pour les cours qui ne sont pas des cours de langues, la langue dans laquelle l'activité a eu lieu sera représentée. Plus précisément, on attribuera la valeur 1 lorsque le cours a connu une fin normale et qu'il était dans la langue représentée et la valeur zéro dans tous les autres cas. Ce type de cours ne se déroulant qu'en français ou en anglais, ces variables sont essentiellement une surspécification des variables *fin de cours* du groupe précédent. Pour cette raison, on ne pourra mettre dans une même équation les variables fin de cours et langue du cours.

L'ACCÈS À UN PREMIER EMPLOI ET LES COURS : SÉQUENCES

L'étude de l'impact des activités de formation sur l'accessibilité au marché du travail, définie comme l'obtention d'un premier emploi, doit tenir compte d'un fait élémentaire : un cours n'aura, bien sûr, pas d'impact s'il est suivi *après* l'obtention du premier emploi. Il ne peut avoir d'impact sur notre variable dépendante que s'il *précède* ce premier emploi. Le graphique 4 présente la position relative des cours et des premiers emplois, distinguant selon que le premier emploi a été obtenu avant, pendant ou après le

cours en question ou encore selon que le premier emploi n'avait pas encore été obtenu au moment de l'entrevue. On remarquera que les cours à temps plein sont moins souvent précédés des premiers emplois que ne le sont les cours à temps partiel. En conséquence, les cours à temps partiel, quel que soit leur impact, affecteront toujours (dans la présente analyse centrée sur l'accès au premier emploi) une plus faible proportion de leurs inscrits que les cours à plein temps.

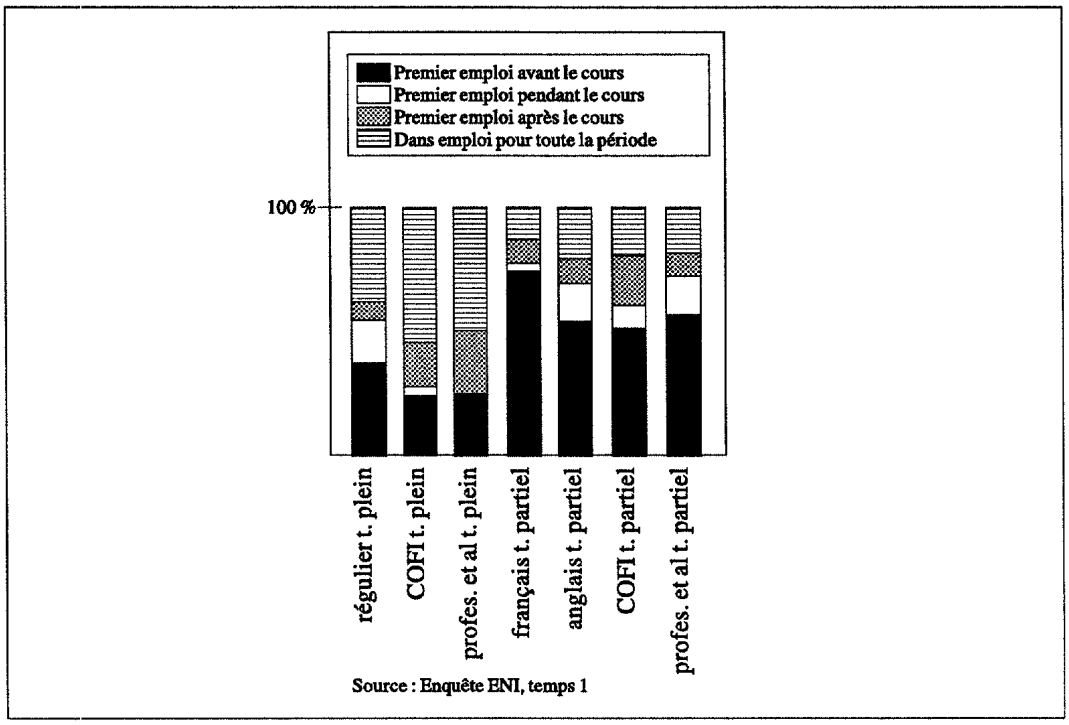

Graphique 4 Position temporelle relative des premiers emplois par rapport à chaque cours suivis

VARIABLES-CONTRÔLES

Les variables qui affectent habituellement la mise en emploi doivent être contrôlées pour que l'effet des autres variables sur lesquelles l'analyse est centrée soit non-équivoque. Ces variables contrôles sont l'âge, le sexe, la catégorie d'admission (famille, indépendant, réfugié), le nombre d'années de scolarité et la présence ou non d'une expérience de travail antérieure à la migration. Toutes ces variables sont fixées dès l'arrivée de l'immigrant.

Tableau 1

	SEXE	SCOL	FAM	IND	REF	CONE	CONF	EXPT
AGE	-.0535	-.1158**	.0512	.0217	-.0973**	-.0373	-.0486	.0941**
SEXE	1.0000	.1373**	-.0951**	.0603	.0322	.0539	.0791*	.1222**
SCOL	.1373**	1.0000	-.2056**	.2849**	-.1586**	.4202**	.3688**	.3687**
FAM	-.0951**	-.2056**	1.0000	-.7452**	-.1743**	-.2093**	-.1230**	-.1165**
IND	.0603	.2849**	-.7452**	1.0000	-.5267**	.2676**	.2714**	.2144**
REF	.0322	-.1586**	-.1743**	-.5267**	1.0000	-.1283**	-.2439**	-.1682**
CONE	.0539	.4202**	-.2093**	.2676**	-.1283**	1.0000	.1709**	.2587**
CONF	.0791*	.3688**	-.1230**	.2714**	-.2439**	.1709**	1.0000	.3784**
EXPT	.1222**	.3687**	-.1165**	.2144**	-.1682**	.2587**	.3784**	1.0000

* 0.05 ** 0.01 (bilatéraux)

Ces variables présentent entre elles et avec la connaissance des langues des corrélations parfois importantes (voir tableau 1). On remarquera particulièrement que la connaissance du français (CONF) et de l'anglais (CONE) corrèlent positivement avec la scolarité et avec la catégorie de visa «indépendant», que la catégorie d'admission «indépendant» est associée avec les fortes scolarités alors que les catégories «famille» et «réfugié» sont associées avec les faibles scolarités. La présence de ces liens rend d'autant plus nécessaire le recours à l'analyse multivariée afin d'éviter d'imputer à une variable ce qui est attribuable à une autre qui lui est associée.

MÉTHODE D'ANALYSE

L'analyse sera réalisée à l'aide de ce que la statistique a nommé des régressions de survie, la démographie française l'analyse démographique des biographies et la sociologie l'analyse des événements (*event history analysis*). Il s'agit essentiellement de régressions où la variable dépendante est, en quelque sorte, la probabilité qu'un événement se produise (ici, l'obtention d'un premier emploi) à chaque unité de temps (ici, à chaque semaine depuis l'arrivée). Le modèle particulier utilisé est dit semi-paramétrique parce qu'il ne pose aucun a priori quant à l'effet propre du temps[19].

Tableau 2
L'accès au premier emploi : les variables acquises avant la migration

Modèle	1	2	3
Log. de vraisemblance	– 3865.6	– 3822.5	– 3819.9
Âge (années)	**– 0.037 ***	**– 0.040 ***	**– 0.040 ***
Sexe (1 = homme)	0.541 *	**0.589 ***	**0.588 ***
Scolarité (années)	0.000	0.000	0.000
Immigrant «famille»	**0.354 ***	**0.301**	0.297
Immigrant «indépendant»	**0.479 ***	**0.424 ***	**0.420 ***
Expérience de travail pré QC	0.350 *	**0.284 ***	**0.282 ***
Connaissance à l'arrivée			
Connaissance de l'anglais	– 0.014	– 0.002	0.000
Connaissance du français	– 0.025	– 0.115	– 0.104
Cours en cours			
enseig. régulier t. plein		**– 0.714 ***	**– 0.695 ***
COFI t. plein		**– 1.700 ***	**– 1.681 ***
profes. et al t. plein		**– 1.972 ***	**– 1.965**
français t. partiel		0.401	0.403
anglais t. partiel		0.288	0.289
COFI t. partiel		– 0.252	– 0.249
profes. et al t. partiel		0.309	0.325
Diplomation			
enseig. régulier t. plein		0.259	—
COFI t. plein		**1.501 ***	**0.834 ***
profes. et al t. plein		0.707	—
français t. partiel		0.903	0.899
anglais t. partiel		0.490	0.453
COFI t. partiel		– 0.831	– 0.707
profes. et al t. partiel		0.679 *	—

19. Pour une présentation vulgarisée, voir Paul D. ALLISON, *Event History Analysis. Regression for Longitudinal Event Data*, Beverly Hills, Sage Publications, série «Quantitative Applications in the Social Sciences», n° 46, 87 pages.

Modèle	1	2	3
Diplomation selon la langue du cours			
régulier anglais			**1.469 ***
profes. et al t. pl. anglais			0.608
profes. et al t. pa. anglais			0.069
régulier français			– 0.495
profes. et al t. pl. français			0.826
profes. et al t. pa. français			**0.957 ***

* 0.05 (n=930)

L'impact des variables connues au moment de la migration est présenté au modèle 1 du tableau 2.

Passons rapidement sur les variables contrôles qui ne sont pas, ici, le centre de notre intérêt. Chaque année d'âge réduit les chances de se trouver un emploi, les hommes ont plus de chances que les femmes de se trouver un emploi à chaque unité de temps, les immigrants admis sous les catégories indépendant et famille ont plus de chances que les réfugiés et le fait d'avoir déjà travaillé à l'étranger augmente les chances de travailler au Québec. Par ailleurs, la scolarité n'a pas d'impact net sur la mise en emploi.

Plus central pour notre propos, le fait que les variables mesurant la connaissance du français et la connaissance de l'anglais à l'arrivée comme immigrant n'ont pas d'effet net significatif[20]. En d'autres termes, les chances de se trouver rapidement un premier emploi ne dépendent aucunement de la connaissance des langues qui ont cours dans la société d'accueil ! L'anglais et le français sont là-dessus à égalité.

Il se peut par ailleurs que l'acquisition de ces langues par la fréquentation de l'institution scolaire au Québec ait un impact.

L'IMPACT DES COURS

Quel est donc l'effet de la fréquentation d'activités de formation au Québec sur l'accès à un premier emploi ? Le modèle 2 du tableau 2 présente ces influences en contrôlant les variables déjà présentées au modèle 1.

Le premier impact des cours de type plein temps... est d'empêcher en partie les gens qui les fréquentent d'accéder au marché pendant que l'activité de formation a lieu. Cet effet est très important, réduisant les chances d'accès pendant cette période par un facteur de 5,5[21] pour les cours au COFI et de 7,2 pour les cours professionnels et autres. L'enseignement régulier, en comparaison, ne réduit ces chances que par un facteur de 2,0. Les cours COFI et professionnels et autres suivis à plein temps apparaissent donc comme des investissements majeurs. Les cours à temps partiel ne présentent pas ce type d'impact : aucun n'est affecté d'un coefficient significatif, c'est-à-dire différent de zéro.

Une fois les cours dûment complétés, deux seulement ont pour effet d'améliorer les chances d'accéder pour une première fois au marché du travail, toutes choses étant contrôlées. Ces cours sont les COFI à plein temps et les cours professionnels et autres réalisés à temps partiel. Aucun des cours de langue qui se donnent à temps partiel n'a d'impact : ni les cours de français, ni les cours d'anglais, ni les cours de COFI à temps partiel.

20. Lorsqu'on ne met dans l'équation que les deux variables relatives aux connaissances linguistiques, seule la variable connaissance du français présente un effet significatif. Cet effet disparaissant en présence des variables contrôles, on doit conclure que ce n'est pas la connaissance elle-même qui avait un impact, mais plutôt ce qui lui est associé et qui est mesuré par les variables contrôles.

21. L'équation étant de la forme $h(t) = h_o(t) \,.\, e^{bx}$, e^b donne le nombre de fois où le risque de base ($h_0(t)$) est modifié par la présence du trait.

Les autres variables de l'équation ne changent pas de valeur par rapport à la régression précédente. L'effet des cours constitue un ajout d'information à ce qu'on connaissait déjà par la première régression[22].

La seule trace du jeu d'un cours lié à l'apprentissage de la langue est donc l'effet du COFI plein temps. Il est difficile, à première vue, de savoir si son impact est de nature linguistique ou s'il provient plutôt d'une socialisation générale à la société québécoise. Une façon de savoir si c'est l'aspect linguistique qui est à l'œuvre consiste à introduire dans l'équation la langue des cours *à portée non linguistique* et regarder si leur impact est différent selon la langue dans laquelle ils sont donnés. S'il devait apparaître une différence selon ce critère, on pourra penser qu'il s'agit non pas de socialisation générale mais de socialisation linguistique.

LA LANGUE DES COURS QUI NE SONT PAS DES COURS DE LANGUE

La régression contenant les effets de la langue des cours qui ne sont pas des cours de langue est présentée modèle 3 du tableau 2.

Deux modifications apparaissent par rapport à la régression précédente. D'une part, on y constate que l'impact des cours professionnels et autres à temps partiel n'existe que lorsque ces cours sont en français. De plus, alors que, jusqu'ici, l'enseignement régulier à plein temps ne semblait pas avoir d'impact, on s'aperçoit maintenant que ces cours ont un impact sur l'accès à un premier emploi lorsqu'ils sont réalisés en anglais. L'impact des autres variables demeure inchangé. Il est donc maintenant raisonnable de penser que la dimension linguistique des cours joue indépendamment de la dimension de socialisation générale. Dans ce contexte, il est possible de voir l'impact des cours COFI plein temps comme étant, au moins en partie, un effet lié à la langue qui y est enseignée.

DISCUSSION

Les résultats que nous venons de présenter sont robustes : ils ne varient pas sous un large éventail de modifications allant de la spécification échantillonnale (par exemple si on ne retient que ceux qui ne parlaient pas le français (ou l'anglais) à l'arrivée) à l'introduction de termes d'interaction (liés à la connaissance des langues, la scolarité et l'expérience de travail antérieure à la migration). Dans toutes ces conditions, les mêmes termes demeurent significatifs et les mêmes demeurent non-significatifs, aucun nouveau terme significatif ne venant s'ajouter. Les trois modèles présentés sont les trois plus simples et aucune modification impliquant les mêmes variables n'est nécessaire.

Ces résultats sont en un sens intrigants. Ils montrent d'abord que la connaissance d'une langue, sans autre artifice, n'a pas d'impact sur l'employabilité définie comme l'accès à un premier emploi. Il en va de même des cours qui ne sont que des cours de langue. Le raisonnement à la MacAlister que nous rapportions au début de nos propos, pour séduisant, simple et élégant qu'il soit, n'a pas sa place. Notre analyse, conçue pour infirmer la thèse de l'absence d'effet de la connaissance des langues, ne peut le faire : si la langue a un impact, celui-ci ne provient pas strictement de la *connaissance* de celle-ci. La langue ne constituerait pas d'abord une nécessité fonctionnelle pour remplir une tâche, de nombreux emplois n'exigeant qu'une faible utilisation du langage.

La *connaissance* d'une langue n'apparaît pas comme un atout, pour un immigrant, pour obtenir un premier emploi dans le monde du travail québécois. Mais la langue exerce néanmoins une action ; on ne peut la rejeter du simple fait qu'elle n'a pas d'effet autonome, indépendant du mode d'apprentissage.

L'apprentissage de la langue par des cours de nature linguistique n'a d'effet, en termes d'accessibilité au monde du travail, que s'il s'agit d'un cours du COFI à plein

22. L'ajout des cours dans l'équation est responsable de l'amélioration du logarithme de vraisemblance de celle-ci de 86 avec 14 degrés de liberté.

temps. De même, les cours réguliers à plein temps de langue anglaise et les cours professionnels et autres à temps partiel de langue française accélèrent la mise en emploi.

On peut penser de ce pattern d'effets que la langue vaut pour la société et non pour l'individu : elle serait un mode d'insertion dans des réseaux sociaux structurés sur la base de la langue. L'insertion dans un réseau francophone ou anglophone aurait, somme toute, le même effet pour les individus, d'où l'absence d'effet de la connaissance à l'arrivée. Ces réseaux seraient en quelque sorte équivalents dans leur capacité à fournir des (premiers) emplois.

L'impact linguistiquement typé de deux cours qui ne sont pas des cours de langue ajoute du poids à cette hypothèse : les institutions où ces cours ont lieu étant elles-mêmes intégrées à l'un ou l'autre réseau, elles en seraient, pour les nouveaux immigrants, les portes d'entrée. Le COFI à plein temps agirait aussi de la sorte. Si la langue, au lieu d'être un capital humain porté par les individus, était un clivage social distinguant deux réseaux, voire deux marchés, tendant à être étanches, on s'attendrait que le *contact* avec les institutions de l'un ou l'autre réseau tende à mener aux emplois de ce réseau.

Cette hypothèse, compatible avec nos résultats, pourra être mieux validée encore lorsque seront disponibles les données portant sur une période d'établissement plus longue : on s'attend aussi à ce que cet effet soit persistant et à ce qu'il y ait peu de circulation entre les marchés linguistiquement typés, même pour les personnes qui connaissaient à l'arrivée l'autre langue ou qui l'ont apprise en cours de séjour.

Le test de cette hypothèse doit être fait avec une variable dépendante différente de celle que nous avons utilisée. En considérant le *premier* emploi, on n'a pas pu voir les réorientations dynamiques qui se produisent entre un emploi et un autre lorsqu'on a terminé un cours après le début du premier emploi. On n'a pu que voir ce qui affectait le premier contact avec le monde du travail. Si ce premier contact précédait tous les cours suivis par une personne, on n'a pas pu évaluer l'impact de ces cours pour cette personne, la période d'observation prenant fin, dans la présente analyse, avec l'arrivée du premier emploi. Non seulement faut-il considérer l'ensemble des emplois, mais il faut aussi prendre en compte leur langue de travail : il faut étudier la stabilité ou la mobilité linguistique en emploi. S'il y a forte stabilité et que, de plus, les variables de connaissance du français et de l'anglais n'ont d'influence ni sur l'accès aux emplois ni sur les réorientations, on pourra plus clairement encore que maintenant conclure que la connaissance de la ou des langues du pays d'accueil ne doit d'aucune façon être conçue comme un élément de capital humain pour les immigrants mais plutôt comme une trace de l'insertion dans des réseaux sociaux. Remarquons, pour terminer, que ces distinctions n'apparaissant que parce que Montréal est un milieu bilingue : elles passeraient inaperçues dans un pays où on ne pourrait distinguer connaissance de la langue et intégration à la société d'accueil.

Jean RENAUD
Département de sociologie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal (Québec)
Canada H3C 3J7

RÉSUMÉ

La connaissance de la ou des langues du pays hôte est une des toutes premières variables qui viennent spontanément à l'esprit lorsqu'on recherche les facteurs facilitant l'établissement des immigrants. Par ailleurs, la littérature sociologique montre plutôt le contraire : la connaissance de la langue n'améliore pas le positionnement des immigrants sur le marché du travail. Pour contester cette conclusion peut-être trop hâtive, l'article présente une analyse directe de cette hypothèse sur une cohorte de nouveaux immigrants (qui sont le plus susceptibles de mettre en évidence le rôle de la connaissance de la langue), dans un contexte bilingue (Montréal, Canada) (contexte rendant plus visibles les orientations linguistiques) avec des données et une méthode d'analyse dynamiques (à long terme, presque tous les immigrants vont avoir une connaissance fonctionnelle de

la langue; il faut donc tenir compte du temps où se fait l'apprentissage). L'analyse ne permet pas de rejeter les acquis de la littérature : ni la connaissance des langues ni leur apprentissage pendant l'établissement n'ont d'impact sur la vitesse d'accès au premier emploi. Elle met cependant en évidence le rôle de la prise de contact avec les réseaux sociaux structurés autour de la division linguistique de la société québécoise. L'analyse est réalisée à l'aide de régressions de survie semi-paramétriques. Les données proviennent d'une enquête sur l'établissement des nouveaux immigrants qui ont été admis à l'été et l'automne 1989 et qui résidaient dans la grande région de Montréal au moment de la première vague d'entrevues un an plus tard.

SUMMARY

Knowledge of the language or languages of the host country is one of the very first variables which come to mind in the search for factors which facilitate the establishment of immigrants. Sociological literature, however, points rather in the opposite direction : knowledge of the language does not improve the placement of immigrants in the work force. To challenge this perhaps too hasty conclusion in the literature, this paper presents a direct analysis of this hypothesis on a cohort of new immigrants (the most likely to demonstrate the role of language knowledge) in a bilingual context, Montreal, Canada (a context which makes linguistic orientation more visible), using dynamic data and analytical method (in the long term, nearly all immigrants will have a functional knowledge of the language; the time factor must be taken into account). The results of the analysis do not permit the rejection of what has been established in the literature : neither the knowledge of languages nor learning them during establishment have any impact on the speed of access to first employment. This analysis has however brought into view the role of making contact with social networks structured around linguistic divisions in Quebec society. The research was carried out using semi-parametrical survival regressions. The data are taken from a survey on the establishment of new immigrants admitted during the summer and autumn of 1989 and living in metropolitan Montreal at the time of the first wave of interviews one year later.

RESUMEN

El conocimiento de la lengua y / o de las lenguas del país huésped, es una de las primeras variables que vienen espontáneamente a la mente cuando se buscan los factores que faciliten el establecimiento de los inmigrantes. Por otra parte, la literatura sociológica muestra más bien lo contrario : el conocimiento de la lengua no mejora la posición de los inmigrantes dentro del mercado de trabajo. Para constatar esta conclusión posiblemente demasiado apresurada de la literatura, el artículo presenta un análisis directo de esta hipótesis en una cohorte de nuevos inmigrantes (quienes son los más suceptibles de poner en evidencia el rol del conocimiento de la lengua), dentro de un contexto bilingüe (Montreal, Canadá) (contexto que hace más visibles las orientaciones lingüísticas) con datos y un método de análisis dinámicos (a largo plazo, casi todos los inmigrantes van a tener un conocimiento funcional de la lengua; hay que tener en consideración el tiempo que toma el aprendizaje). El análisis no permite rechazar lo adquirido en la literatura : ni el conocimiento de las lenguas ni su aprendizaje durante el establecimiento tienen un impacto sobre la velocidad de acceso al primer empleo. El análisis pone, sin embargo, en evidencia el rol de la toma de contacto con las redes sociales estructuradas alrededor de la división lingüística de la sociedad quebequense. El análisis es realizado con la ayuda de regresiones de supervivencia semi-paramétricas. Los datos provienen de una encuesta sobre el establecimiento de los nuevos inmigrantes que han sido admitidos durante el verano y el otoño de 1989 y que residían en la gran región de Montreal en el momento de la primera ola de entrevistas un año más tarde.